

Introduction

Le désordre, entre vertus et limites

Faouzi Bensebaa, Philippe Béraud

DANS LA REVUE DES SCIENCES DE GESTION 2013/5-6 n° 263-264 , PAGES 97 À 98

ÉDITIONS DIRECTION ET GESTION

ISSN 1160-7742

DOI 10.3917/rsg.263.0097

Date de mise en ligne : 11/02/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2013-5-page-97?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Direction et Gestion.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Introduction

Le désordre, entre vertus et limites

par Faouzi Bensebaa et Philippe Béraud



Faouzi BENSEBAA

Professeur des universités en sciences de gestion,
Université Paris 8, ISEG, ISERAM,
France



Philippe BÉRAUD

Professeur d'Économie – Télécom Bretagne,
Institut Mines-Télécom
CIAPS EA 2241, Université de Rennes 2
France

La décentralisation, la flexibilité, la recherche de la performance et la globalisation, etc. (S.K. Parker et C.G. Collins, 2010)¹ contraignent les salariés à être davantage créatifs et innovants dans la façon d'exécuter leur travail (N. Madjar, E. Greenberg et Z. Chen, 2011)². Cette attitude conduit parfois à dévier des normes et des procédures établies et reconnues dans les organisations. Considérée comme nocive parce que le respect des normes organisationnelles facilite le fonctionnement sans accroc des organisations, cette attitude est rejetée dans un certain nombre de contributions (M.S. Mitchell et M.L. Ambrose, 2007³ par exemple). D'autres travaux semblent la considérer comme susceptible d'être profitable à l'organisation qui peut ainsi améliorer son efficacité et son efficience (G.M. Spreitzer et S. Sonenshein, 2003)⁴ parce qu'obéir strictement à toutes les normes risque d'inhiber les employés et de les empêcher de trouver les voies innovantes permettant de résoudre les problèmes du quotidien (B.L. Galperin, 2003)⁵.

Ces considérations ont conduit à l'émergence dans la littérature académique en management de deux flux de recherche⁶ en matière de comportements relatifs à la déviance et au désordre. Le premier flux considère de façon négative les déviances, susceptibles de conduire à des dysfonctionnements organisa-

1. Parker S.K., Collins C.G. (2010), Taking stock : integrating and differentiating multiple proactive behaviors, *Journal of Management*, 36(3), 633-662.
2. Madjar N., Greenberg E., Chen Z. (2011), Factors for radical creativity, incremental creativity, and routine, non creative performance, *Journal of Applied Psychology*, 96(4), 730-743.
3. Mitchell M.S., Ambrose M.L. (2007), Abusive supervision and workplace deviance and the moderating effects of negative reciprocity beliefs, *Journal of Applied Psychology*, 92(4), 1159-1168.
4. Spreitzer, G. M., Sonenshein S. (2003), Positive deviance and extraordinary organizing. In K. Cameron, J. Dutton, R. Quinn (Eds.), *Positive organizational scholarship* : 207-224. San Francisco : Berrett-Koehler.
5. Galperin, B. L. (2003), Can workplace deviance be constructive ? In A. Sagie, S. Stashevsky, M. Koslowsky (Eds.), *Misbehavior and dysfunctional attitudes in organizations* : 154-170. Basingstoke, UK : Palgrave Macmillan.
6. Warren D.E. (2003), Constructive and destructive deviance in organizations, *Academy of Management Review*, 28(4), 622-632.

tionnels. Cette littérature met l'accent sur les formes négatives de la déviance, tels que les actes non souhaités comme le vol ou les détournements (R.J. Bennett et S.L. Robinson, 2000)⁷, le refus des normes, des protocoles, des règles et des standards ; le rejet de l'intentionnalité collective et du sujet pluriel au profit de l'individualisme et de la primauté du « je ». Le second flux saisit la déviance de façon positive. Il souligne ainsi les aspects bénéfiques du comportement déviant, tels que les désaccords, le radicalisme tempéré, le lancement d'alertes (A.P. Brief, R.T. Buttram et J.M. Dukerich, 2001)⁸, l'abandon du consensus et du discours convenu ; l'exclusion des croyances enracinées et des schémas dominants ; etc. Dès lors, la littérature en management semble admettre que le comportement déviant et le désordre qu'il entraîne vacillent entre amour et répulsion.

Les auteurs de ce dossier explorent justement cette ambivalence de la déviance et du désordre en empruntant divers chemins iconoclastes pour en souligner les multiples facettes, nuancer la légitimité de l'ordre sans parer pour autant le désordre de toutes les vertus et partant, le faire émerger comme un nouvel « ordre ». Armelle Baïdouri et Faouzi Bensebaa portent ainsi leur regard sur le réseau social numérique en l'étudiant sous l'angle de la perturbation de l'ordre antérieurement établi, compte tenu de la créativité et de l'innovation qu'il véhicule et de la perturbation des normes établies. Leur analyse indique que cette déviance, bien que provisoire, améliore sensiblement les formes organisationnelles ainsi que la nature des liens sociaux et organisationnels. Toutefois, cette déviance se fossilise à un moment donné, c'est-à-dire lorsqu'elle s'institutionnalise. Elle peut dans cette veine se transformer et éventuellement disparaître. Dans cette perspective, il y a succession d'ordres et de désordres, les uns opérant avec les autres.

7. Bennett, R. J., Robinson, S. L. (2000), Development of a measure of workplace deviance, *Journal of Applied Psychology*, 85(3), 349-360.

8. Brief, A. P., Buttram, R. T., Dukerich, J. M. (2001), Collective corruption in the corporate world : Toward a process model. In M. E. Turner (Ed.), *Groups at work : Theory and research* : 471-499. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

Philippe Béraud, Franck Cormerais et Adrienne Jablanczy s'intéressent au désordre à travers le cas des entrepreneurs contributeurs. Ils considèrent d'abord que l'origine de l'entrepreneuriat dans l'histoire du capitalisme industriel, du point de vue de Max Weber, correspond à l'existence d'un compte de capital. Ils estiment ensuite que cette approche a été remise en cause par l'émergence de l'économie de la contribution, modifiant ainsi le paradigme de l'économie entrepreneuriale. Ce changement nous permet d'entendre que l'entrepreneur, tant producteur qu'innovateur, n'est désormais compte, dans l'économie numérique, de l'influence cruciale de l'utilisateur contributeur et de l'innovation collaborative. L'entrepreneur ne peut émerger que s'il innove avec les autres. En fin de compte, le capitalisme cognitif nécessite un compte de création collective et non un compte capital.

Pour sa part, Annie Blandin estime que la télévision connectée à Internet offre de nouvelles opportunités mais crée également du désordre. La convergence entre le monde de la télévision et celui d'Internet correspond à un choc entre deux secteurs, dont la régulation diffère. En effet, l'audiovisuel est soumis à une régulation stricte alors qu'Internet obéit à une régulation estimée souple. Cette différence de régulation influence la concurrence, d'autant plus que l'environnement concurrentiel se modifie avec l'entrée autorisée par la télévision de nouveaux acteurs, émanant essentiellement d'États non membres de l'Union européenne. Comment dès lors réguler ces nouveaux services et obtenir un nouvel ordre ? La solution semble passer par la mise en place d'un cadre juridique approprié, tant au niveau national qu'euro-péen, qui prendrait en compte les innovations constatées.

Michel Renault étudie les fondements de l'ordre et du désordre dans la pensée économique, *via* notamment des « fables fondatrices ». Son exploration d'un certain nombre de théories économiques indique que la conception managériale est influencée par la conception économique néo-libérale de l'ordre spontané. Dès lors, ordre, désordre, complexité, spontanéisme, ne sont que des concepts pseudo-scientifiques, utilisés pour justifier le néo-libéralisme et l'idéologie qui le sous-tend.



Référencé

